

l'entend. Aujourd'hui le Canada possède l'indépendance, c'est-à-dire la liberté de choisir. C'est donc vers l'avenir qu'il faut regarder pour savoir à quelle forme politique il donnera la préférence.

Depuis la confédération des provinces canadiennes, depuis, surtout, qu'il a été démontré que le Canada était, par position, un pays de transit pour les produits de l'ouest des Etats-Unis qui descendent de Chicago à Montréal par les lacs, pour, de là, se rendre en Europe par la voie du fleuve St. Laurent, ce pays a pris une importance qu'on ne lui avait pas soupçonnée d'abord. Ce sentiment s'explique tout naturellement. Un pays, en lui-même grand, riche et fertile, par où doit passer une portion considérable du commerce du monde; une ville appelée, par conséquent, à devenir la rivale de New-York, — Montréal, — voilà, certes, bien des raisons pour attirer à soi l'attention et donner l'éveil aux intérêts commerciaux, maritimes et industriels. Aussi, en Angleterre, où l'on est toujours à l'affût des entreprises nouvelles, se préoccupe-t-on fort du Canada. Pas une grève agricole n'éclate chez les Anglais, sans qu'aussitôt les grévistes ne tournent les yeux vers ce pays. Les trois compagnies de bateaux à vapeur qui le desservent régulièrement sont obligées d'accroître, chaque année, le nombre de leurs navires, tellement l'émigration et les affaires y suivent une marche ascendante. Comme conséquence naturelle de ce mouvement, les voies ferrées s'y multiplient et le nombre des compagnies minières vouées à l'exploitation du charbon de terre, du minerai de fer, de cuivre, d'étain et d'or, va toujours grossissant. Certaines sociétés pour la culture du sol et la coupe des bois y font d'excellentes affaires, ainsi que le témoignent les actions cotées à la bourse de Londres. Enfin, l'accroissement de la richesse publique représentée par l'accise ou perceptions à l'intérieur et les droits de douane (quelque modérés que soient ces deux impôts), témoignent, mieux que ne le ferait une plus ample énumération des ressources du pays, du progrès rapide réalisé par le Canada depuis l'établissement de la confédération, c'est-à-dire depuis 1867.

Au nombre des moyens employés par les Canadiens pour se rendre compte du développement de la prospérité publique, il en est un, outre ceux dont il va être bientôt question, que nous citons à cause de son originalité et aussi parce qu'à leurs yeux, c'est là une méthode sûre d'en mesurer le progrès. Ce moyen, c'est le service de la poste. Or, ce service a presque doublé en quatre ans. Le nombre de lettres qui, en 1868, était de 18 millions, en chiffre rond, s'éleva, en 1872 à plus de 30 millions. Le chiffre des journaux est dans une progression croissante. De 18 millions qu'il était en 1868, il s'éleva à 24 millions en 1872. En même temps, la valeur totale des importations et des exportations qui se chiffrait par 473 millions en 1866-1867, monte, tout à coup, à plus d'un milliard de francs en 1872-1873. A ce propos, on a remarqué que ce chiffre d'affaires était relativement plus élevé qu'aux Etats-Unis, et qu'il donnait 300 francs par personne sur une population de 4 millions, tandis qu'aux Etats-Unis où le chiffre d'affaires est de 6 milliards environ, et la population de 40 millions, il ne donne que 162 francs 50 centimes.

Voilà donc le Canada, pays à peu près inconnu en France, qui s'élève tout à coup au rang de grande puissance commerciale. Nous ne parlons pas ici de ses origines, de ses mœurs, de ses institutions, de sa langue, de sa littérature et de sa religion, les unes reproduisent à deux mille lieues de nous et dans de certaines limites les anciennes coutumes de notre pays. Les autres exprimant dans un langage chaleureux, souvent éloquent et poétique, mais toujours patriotique, des sentiments de profond attachement pour notre patrie. Ces considérations, d'un ordre spécial, n'entrent point dans le cadre de notre article. Ainsi ne les signalons nous en passant que pour montrer que le Canada se présente à nous sous le double aspect d'un pays à la fois riche et progressif et sous celui, non moins intéressant à nos yeux, d'ancienne colonie française.

#### IV.

On a dit souvent; pas de bonne politique sans de bonnes finances. Renversez cette proposition, et vous la trouverez également vraie. Les finances sont à un pays ce que la circulation artérielle est au corps. Elles lui distribuent la nourriture et communiquent à ses principaux organes la chaleur et la vie. Une nation a beau produire la richesse par tous ses pores, comme les Etats-Unis, par exemple; elle sera pauvre si ses finances sont mauvaises. Les crises périodiques qui troublent et bouleversent ce dernier pays, le discrédit qui s'attache à la plupart de ses entreprises, l'impossibilité où il se trouve,

malgré les ressources dont il jouit, de se débarrasser de son papier de circulation auquel il se trouve lié aussi irrévocablement que Sisyphe à son rocher; tout, dans son organisation économique — finances, impôts, commerce, — confirme et démontre la vérité de cette proposition.

Le Canada, fort heureusement pour lui, est dans une position toute différente. Sans une émission de 60 millions de francs du gouvernement fédéral, faite en vue de faciliter les transactions et d'offrir une plus grande garantie aux porteurs de petites coupures et les émissions des banques (ces deux valeurs remboursables en or, sur demande,) la monnaie du pays est représentée par des espèces métalliques.

On porte à environ 36 le nombre des banques au Canada, et à 275 millions de francs leur encaisse métallique. Ces banques peuvent, d'après la loi, porter leur émission au niveau du capital versé, à la condition d'avoir, par devers elle, et à titre de réserve, le tiers de leur circulation en billets du gouvernement. Le pays ayant, en matière d'organisation financière, une grande latitude, — les banques, par exemple, étant soumises au régime des sociétés anonymes, — on a craint, tout d'abord, que celles-ci ne se multiplissent outre mesure. C'est à tort, toutefois; et l'on nous assure que l'accroissement des banques obéit aussi rigoureusement au principe économique de l'offre et de la demande que toute autre chose. Le danger auquel celles-ci sont exposées ne vient donc pas d'un vice inhérent à leur constitution, ni d'une concurrence menaçante, mais bien du taux excessif de l'intérêt sur dépôt. Cet intérêt est de 5 0/0 pour toutes les banques. Nous n'avons pas besoin de dire ici que ce chiffre nous paraît être hors de toute proportion avec les avantages offerts par les dépositaires.

Cette pratique vicieuse, justifiée, jusqu'à un certain point, par le prix élevé de l'argent, ne doit pas nous rendre injuste envers les institutions financières du Canada dont la solidité a été, jusqu'ici, au dessus de tout soupçon. Nous trouvons, du reste, une preuve évidente du crédit dont elles jouissent, dans l'accroissement rapide, régulier et constant de leur encaisse. Celui-ci est monté dans l'espace de deux ou trois années seulement, de 150 millions à 275 millions de francs. En d'autres termes, le capital des banques canadiennes qui, en 1870, ne s'élevait pas au dessus de ce premier chiffre, passa au second, c'est à dire, croit de 85 0/0 dans une période fort courte. Cette progression rapide est non-seulement un indice certain de confiance, elle prouve, en même temps, un développement considérable d'affaires, gage le meilleur que le Canada puisse offrir de l'abondance de ses ressources et de sa prospérité.

Si des institutions privées destinées à venir en aide à l'agriculture, au commerce et à l'industrie, nous passons au pays lui-même, nous trouvons, inscrite au passif de son Grand Livre, une somme de 410 millions de francs. Cette dette provient, en grande partie, d'emprunts contractés en Angleterre, et affectés à des travaux publics et à d'autres dépenses. Parmi les premiers, nous signalerons le chemin de fer international, ayant un parcours de 354 kilomètres et coûtant, à lui seul, 100 millions de francs; puis, la création et l'élargissement de canaux destinés à faciliter aux gros vaisseaux la route des lacs entre Chicago et Montréal. A présent, les canaux construits le long du St. Laurent, le plus grand fleuve de l'Amérique du Nord après le Mississipi (il mesure 2,384 milles de son embouchure à sa source), ne portent guère que des navires d'un tirant d'eau de 9 pieds anglais; et le canal Welland, qui contourne la chute du Niagara et met le lac Ontario en communication avec le lac Erié, n'a guère que dix pieds de profondeur. Le but que se propose le gouvernement est de les creuser jusqu'à 22 pieds, de façon à ce qu'ils puissent donner passage aux plus grands navires. De la sorte, nos grands steamers pourront partir du Havre, en destination de Chicago, par le Saint-Laurent et les lacs, et retourner avec un chargement de grains, sans rompre charge.

La seconde partie de l'emprunt de 410 millions a été consacrée à l'achat du territoire du Nord-Ouest, naguère propriété de la Compagnie de la baie d'Hudson. Ce territoire, d'une superficie de 25 millions de kilomètres carrés, et dans lequel trois ou quatre républiques comme la France tiendraient à l'aise, a été payé, par le Gouvernement, la bagatelle de 7 millions et demi de francs. Une somme égale a été appliquée à l'établissement des routes destinées à le rendre accessible aux colons et à la création, d'un gouvernement régulier appelé à protéger la vie et la propriété des citoyens. Le restant de l'emprunt a été affecté au payement de la dette d'une province canadienne, — la Colombie britannique, — qui n'a consenti à faire partie de la Confédération qu'à cette condition et à celle, plus difficile à